



Emova Group
Exercice clos le 30 septembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Emova Group

Exercice clos le 30 septembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Emova Group,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Emova Group relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant la continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement » de l'annexe des comptes annuels expose les modalités d'évaluation des titres de participation et des comptes courants, basées sur les perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés des sociétés concernées. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses de calcul sur lesquelles se fondent les prévisions de rentabilité ainsi que les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons apprécié la pertinence des estimations retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

- Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.



■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 mars 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Christophe Pernet



COMPTES SOCIAUX 2019

emova

G R O U P



SOMMAIRE

BILAN ACTIF.....	3
BILAN PASSIF.....	4
COMPTE DE RESULTAT	5
COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	6
REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
Evénements majeurs de l'exercice	7
Evénements intervenus entre la date de clôture et l'établissement des comptes annuels	9
Règles et méthodes comptables.....	9
Changements de méthode :	11
COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	12
Etat des immobilisations.....	12
Etat des immobilisations (suite).....	13
Etat des amortissements.....	14
Etat des provisions	15
Etat des échéances des créances.....	16
Etat des échéances des dettes	17
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan.....	18
Produits et avoirs à recevoir.....	19
Charges à payer et avoirs à établir	19
Charges et produits constatés d'avance	20
Résultat financier.....	20
Charges et produits exceptionnels.....	21
Transferts de Charges.....	21
Répartition du montant global de l'impôt sur les bénéfices.....	21
Composition du capital social.....	22
Tableau de variation des capitaux propres	22
Ventilation du chiffre d'affaires net.....	22
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	23
Engagements financiers	23
Rémunérations des dirigeants.....	25
Effectif moyen.....	26
Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés.....	27
Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	27
Tableau des filiales et participations	28

BILAN ACTIF

BILAN ACTIF	Du 01/10/2018 au 30/09/2019			Au 30/09/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 256 740	1 075 359	181 381	279 741
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	537 076		537 076	359 897
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	278 904	206 327	72 577	90 636
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	39 727 130	18 084 717	21 642 413	23 216 116
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	8 950	8 150	800	
Autres immobilisations financières	272 803	37 868	234 935	237 510
TOTAL I	42 081 603	19 412 421	22 669 182	24 183 900
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	19 181 276		19 181 276	12 471 598
Autres	8 936 034	483 006	8 453 028	5 010 866
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres	54 330	50 926	3 404	3 403
Autres titres				
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	430		430	45 398
<i>Charges constatées d'avance</i>	137 460		137 460	230 131
TOTAL II	28 309 530	533 932	27 775 598	17 761 396
Frais d'émission d'emprunt à évaluer III				
Primes de remboursement des obligations IV				
Écarts de conversion actif V				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	70 391 133	19 946 353	50 444 780	41 945 296

BILAN PASSIF

BILAN PASSIF		Du 01/10/2018	Du 01/10/2017
		Au 30/09/2019	Au 30/09/2018
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	(dont versé) 16 831 053	16 831 053	16 829 226
Prime d'émission, de fusion, d'apport		21 840 173	21 837 696
Ecarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
Réserves :			
	- Légale	341 675	341 675
	- Statutaires ou contractuelles		
	- Réglementées		
	- Autres		
Report à nouveau		-19 636 608	-19 597 443
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-200 198	-39 165
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		515 105	502 202
TOTAL I		19 691 200	19 874 191
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
TOTAL I (bis)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour :			
	- Risques	356 801	356 801
	- Charges		
TOTAL II		356 801	356 801
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes :			
	- Auprès des établissements de crédit	3 412 069	3 012 564
	- Financières diverses	16 730 512	8 163 038
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	- Fournisseurs et comptes rattachés	4 857 709	3 236 164
Dettes :			
	- Fiscales et sociales	5 071 467	3 448 072
	- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		325 022	3 854 466
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL III		30 396 779	21 714 304
Ecarts de conversion passif	IV		
TOTAL GENERAL (I + I bis + II + III + IV)		50 444 780	41 945 296

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Du 01/10/2018 au 30/09/2019			Au 30/09/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue :				
- De biens				
- De services	9 434 544		9 434 544	7 015 059
Chiffre d'affaires net	9 434 544		9 434 544	7 015 059
Production :				
- Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			55 146	79 494
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			144 239	37 462
Autres produits			4	42
TOTAL I			9 633 933	7 132 057
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 666	1 661
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 286	427
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			3 005 044	2 657 797
Impôts, taxes et versements assimilés			130 805	257 346
Salaires et traitements			3 097 103	2 819 511
Charges sociales			1 305 937	1 169 934
			200 554	179 542
Dotations aux :				
- Amortissements sur immobilisations				
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				5 871
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges			116 681	33
TOTAL II			7 863 076	7 092 122
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 770 857	39 935
Bénéfice attribué ou perte transférée	III			
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV			
Produits financiers				
Produits financiers de participation			440	
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			115 889	41 393
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			40 565	1 037 501
Différences positives de change			9	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V			156 903	1 078 894
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 584 003	1 012 000
Intérêts et charges assimilées			396 162	58 916
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI			1 980 165	1 070 916
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-1 823 262	7 978
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			-52 405	47 913

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 30/09/2019	Au 30/09/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	68 724	33 489
Sur opérations en capital	9 819	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL VII	78 543	33 489
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	198 614	64 372
Sur opérations en capital	14 819	240
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	12 903	197 987
TOTAL VIII	226 336	262 599
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-147 793	-229 110
Participations des salariés	IX	
Impôts sur les bénéfices	X	-142 032
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	9 869 379	8 244 440
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	10 069 577	8 283 605
BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	-200 198	-39 165

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019 dont le total est de 50 444 780 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de -200 198 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Evénements majeurs de l'exercice

- Augmentation de capital

Aux termes des délibérations du Directoire de la Société en date du 16 novembre 2018, il a été constaté l'exercice de 8.220 bons de souscription d'actions dits « BSA » (code ISIN : FR0013245123) et la réalisation définitive de l'augmentation de capital en résultant d'un montant nominal de 616,50 euros, portant le capital social de 16.829.226 euros à 16.829.842,50 euros, par émission de 4.110 actions nouvelles au prix de 0,46 euro chacune.

- Regroupement d'actions

Le 20 juillet 2018, le Directoire d'EMOVA Group a convoqué une Assemblée Générale Mixte en vue notamment de statuer sur les sujets suivants :

Regroupement des actions de la société par attribution d'une (1) action ordinaire nouvelle de trois (3) euros de valeur nominale unitaire, contre vingt (20) actions ordinaires anciennes de quinze (15) centimes d'euro de valeur nominale unitaire. Ce regroupement des actions a été décidé notamment en vue d'accompagner EMOVA Group dans l'évolution de son cœur de métier, à savoir la vente de fleurs et plantes et avait pour objectif de réduire la volatilité du cours de l'action EMOVA Group induite par le faible niveau de sa valeur boursière actuelle.

Faisant usage de la délégation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juillet 2018, le Directoire d'EMOVA Group a par décision en date du 2 octobre 2018, décidé de mettre en œuvre le regroupement des actions et a également décidé, afin de maintenir les intérêts des porteurs des

bons de souscription d'actions émis par EMOVA Group (code ISIN : FR0013245123, les « BSA ») n'ayant pas exercé leurs droits d'exercice, d'ajuster la parité d'exercice de manière proportionnelle à la variation de la valeur nominale des actions d'EMOVA Group compte tenu de la mise en œuvre du regroupement des actions comme suit : quarante (40) BSA donnent droit de souscrire à une action de trois euros (3 €) de valeur nominale chacune au prix de neuf euros et vingt centimes (9,20€) par action nouvelle.

Un avis de regroupement d'actions a alors été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) en date du 8 octobre 2018, Bulletin n°121. Les opérations de regroupement se sont déroulées sur une période de 30 jours à compter du 8 octobre 2018 pour se terminer le 7 novembre 2018. Les actions nouvelles, issues du regroupement des actions anciennes ont été admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le code ISIN FR0013356755 pour la première fois le 7 novembre 2018.

Afin de faciliter les opérations de regroupement des actions, le Directoire a décidé le 18 septembre 2018 de suspendre la faculté d'exercice des BSA à compter du 2 octobre 2018 à (00 heure 01 minute, heure de Paris) pour une durée maximum de trois (3) mois, soit au plus tard jusqu'au 4 janvier 2019 (23h59, heure de Paris). Un avis de suspension de la faculté d'exercice des BSA a été publié au en date du 24 septembre 2018, Bulletin n°115.

Par décision en date du 16 novembre 2018, le Directoire a constaté (i) l'annulation de 10 actions anciennes suite à la renonciation expresse en date du 2 octobre 2018 de la société EMOVA HOLDING à l'indemnisation visée à l'article R.228-12 du Code de commerce au titre des dix (10) actions formant rompus et (ii) la réalisation définitive du regroupement des actions d'EMOVA Group à raison de 20 actions anciennes de 0,15 euro de valeur nominale chacune contre une action nouvelle de 3,00 euros de valeur nominale chacune.

A l'issue du regroupement des actions, le Directoire a donc constaté que le capital social d'EMOVA GROUP d'un montant de 16.829.841 euros est divisé en 5.609.947 actions de trois euros (3 €) de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées et toutes de même catégorie.

Le Directoire a également par décision en date du 16 novembre 2018 décidé de de mettre fin à la période de suspension de la faculté d'exercice des BSA à compter de l'avis de reprise de la faculté d'exercice des BSA, lequel a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) en date du 26 novembre 2018, Bulletin n°142.

- Augmentation de capital

Aux termes des délibérations du Directoire de la Société en date du 30 septembre 2019, il a été constaté l'exercice de 16.160 bons de souscription d'actions dits « BSA » (code ISIN : FR0013245123) et la réalisation définitive de l'augmentation de capital en résultant d'un montant nominal de 1.212 euros, portant le capital social de 16.829.441 euros à 16.831.053 euros, par émission de 404 actions nouvelles au prix de 3 euros chacune.

Logiciels informatiques	3 à 5 ans
Brevets	5 ans
Site Internet et Intranet	5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	7 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
Mobilier	3 à 8 ans

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur des immobilisations est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires directement imputables à l'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée sur la base de critères tels que la valeur de la quote-part dans l'actif net ou les perspectives de rentabilité de la filiale concernée.

Conformément à ces méthodes, des provisions pour dépréciation sur les titres de participation Global, CDF, Happy, MFEF, MAISON DE VERDI et HAURAUNIZE ont été constatées lors des exercices précédents à hauteur de 16 500 K€.

Un complément de dotations sur les titres HAURAUNIZE a été effectué sur l'exercice 2018/2019.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnels.
Il permet de financer une partie des investissements

Intégration fiscale

Le groupe EMOVA est en intégration fiscale

EMOVA Group est la société mère du groupe fiscal composé des sociétés Monceau Fleurs, Monceau Fleurs Expansion, Rapid Flore Expansion, Emova Production, Emova Market Place, Floria Création, Happy, Happy Expansion, Hauraunize, La Générale Des Végétaux, ANR, ANRE, ANRH, ANRP.

La société EMOVA Group supporte l'impôt pour l'ensemble de ses filiales.

Changements de méthode :

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Néant

Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes s'élèvent à 97 k€ au 30 septembre 2019

Etat des immobilisations (suite)

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1793 816	
TOTAL			1 793 816	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agencés et techniques, matériel				
- Gales, agencés et		9 519	188 622	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique,			90 282	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			278 904	
Participations évaluées par mise en				
Autres :				
- Participations			39 727 130	
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		2 576	281 753	
TOTAL		2 576	40 008 883	
TOTAL GENERAL		2 576	42 081 603	

Etat des amortissements

CADREA - Situations et mouvements de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	901882	173 477		1075 359
TOTAL	901 882	173 477		1 075 359
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructi ons : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et Installations techniques, matériel et outillage				
Installations générales, agencements et	88 656	20 348		109 004
Matériel de transport		53		53
Matériel de bureau et informatique, mobilier	64 596	6 674		71270
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	153 252	27 075		180 327
TOTAL GENERAL	1 055 134	200 552		1 255 686

Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	502 202	12 903		515 105
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	502 202	12 903		515 105
Risques et charges				
Provisions pour :				
- Litiges (1)	356 801			356 801
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	356 801	0	0	356 801

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles	26 000			26 000
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participations	16 500 714	1 584 003		18 084 717
- Financières	46 018			46 018
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	116 624		116 624	0
Autres provisions pour dépréciation	574 497	0	40 565	533 932
TOTAL	17 263 853	1 584 003	157 189	18 690 667
TOTAL GENERAL	17 263 853	1 584 003	157 189	18 690 667
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation			116 624	
- Financières		1 584 003	40 565	
- Exceptionnelles				
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

- (1) Les dotations aux provisions pour litiges correspondent principalement à des contentieux sociaux.

Etat des échéances des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine	713 210	713 210		
- A plus d'1 an à l'origine	2 698 859	1 650 938	1 047 921	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	16 730 512		16 730 512	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 857 709	4 857 709		
Personnel et comptes rattachés	397 559	397 559		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	766 930	766 930		
Impôts sur les bénéfices	62 521	62 521		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 599 562	3 599 562		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	244 895	244 895		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	325 022	325 022		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	30 396 779	12 618 346	17 778 433	0
<i>(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	1 100 000			
<i>(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	1 216 527			
<i>(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>				

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	38 443 485,41	1 283 644,59	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	14 916 074,67		
Autres créances	10 568 171,26		
Capital souscrit et appelé non versé			
VMP			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	13 506 378,35	214 898,56	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 813 596,17		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immo et comptes rattachés			
Autres dettes	304 115,07		
produits de participation			
Autres produits financiers	115 888,61		
Charges financières	303 413,01		
TOTAL	79 971 122,55	1 498 543,15	

Produits et avoirs à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DUBILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2019	30/09/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances		
- Créances clients et comptes rattachés	4 191 532	1 626 964
- Organismes sociaux	22 328	12 311
- Autres créances	832 455	151 358
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	5 046 315	1 790 633

Charges à payer et avoirs à établir

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DUBILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2019	30/09/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	222 853	26 374
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 637 108	616 589
Dettes fiscales et sociales	777 694	719 039
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	2 637 656	1 362 002

Charges et produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2019	30/09/2018
Produits :		
- D'exploitation		
- Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	0	0

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2019	30/09/2018
Charges :		
- D'exploitation	137 460	230 131
- Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	137 460	230 131

Résultat financier

Résultat Financier	Exercice clos le
	30/09/2019
Produits financiers:	156 903
Intérêts sur Comptes courants	115 889
Reprise de Provisions sur Comptes courants	40 565
Reprise de Provisions sur titres	
Autres	449
Charges financières:	1 980 165
Provisions sur titres de participation	1 584 003
Intérêts sur Emprunts et Dettes	20 551
Intérêts sur Comptes courants filiales	303 413
Intérêts sur comptes bancaires	31 633
Autres	40 565
TOTAL	- 1 823 262

Charges et produits exceptionnels

Résultat Exceptionnel	Exercice clos le	
	30/09/2019	
Produits exceptionnels:		78 543
Reprises de provisions sur litiges		
Produits de cessions d'immobilisations		9 519
Divers		69 024
Charges exceptionnelles:		226 336
Amendes		23 965
Valeur nette comptable des actifs		9 519
Dotations amortissements dérogatoires		12 903
Dotations aux provisions sur litiges		
Divers		179 949
TOTAL	-	147 793

Transferts de Charges

Nature des transferts de charges	Exercice clos le	
	30/09/2019	
Avantages en nature déduits		25 937
Divers		1 677
TOTAL		27 614

Répartition du montant global de l'impôt sur les bénéfices

Libellé	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat d'exploitation	1 770 857		1 770 857
Résultat financier	-1 823 262		-1 823 262
Résultat exceptionnel	-147 793		-147 793
TOTAL	-200 198		-200 198

Composition du capital social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions composant le capital social au début de l'exercice	5 609 747	3	16 829 241
2 - Actions émises pendant l'exercice	604	3	1 812
3 - Actions remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	5 610 351		16 831 053

Tableau de variation des capitaux propres

	01/10/2018	Affectation résultat	Résultat	Augmentation de Capital	Autres variation	30/09/2019
Capital	16 829 226			1 827		16 831 053
Prime d'émission	21 837 696			2 477		21 840 173
Réserve légale	341 675					341 675
Report à nouveau	- 19 597 443	- 39 165				- 19 636 608
Résultat de l'exercice	- 39 165	39 165	- 200 198			- 200 198
Amortissements dérogatoires	502 202				12 903	515 105
TOTAL	19 874 191	-	- 200 198	4 304	12 903	19 691 200

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2019	30/09/2018
Ventes de marchandises		
Ventes de produits finis		
Prestations de services	9 434 544	7 015 059
	9 434 544	7 015 059

Répartition par marché géographique	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2019	30/09/2018
France	9 434 544	7 015 059
Etranger		
	9 434 544	7 015 059

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés par EMOVA Group

Abandon de dettes reçues avec clause de retour à meilleure fortune au 30 septembre 2015 :

La société EMOVA Holding a consenti par acte sous seing privé en date du 30 septembre 2015 un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société EMOVA Group d'un montant total arrêté à la somme de deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-deux euros (2.792.942,00€).

Le retour à meilleure fortune est défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2041, cet exercice inclus, d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres de la société EMOVA Group à hauteur de son capital social.

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini aux paragraphes ci-dessus «Information complémentaires pour donner une image fidèle»), la société EMOVA Group s'engage à réinscrire au crédit du compte courant de la société EMOVA Holding dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleur fortune et jusqu'à concurrence de la Somme Abandonnée soit la somme de deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-deux euros (2.792.942,00€), une somme égale à 5 % du bénéfice net ci-dessus défini.

Si, toutefois, certains exercices faisaient apparaître un résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance au crédit du compte courant de l'associé n'aurait à intervenir qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

Abandon de dettes reçues avec clause de retour à meilleure fortune au 30 septembre 2016 :

De la même façon la société EMOVA Holding a consenti par acte sous seing privé en date du 30 septembre 2016 un abandon de créances au profit de la société EMOVA Group d'un montant total arrêté à la somme de un million quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-quinze euros et 38 centimes (1.086.295,38€) avec clause de retour à meilleure fortune.

Sur l'exercice clos au 30 septembre 2019, la société EMOVA Holding n'a consenti aucun abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société EMOVA Group.

Autres Engagements

900 parts sociales de la société La Générale Des Végétaux ont été nanties par la société EMOVA Group dans le cadre de l'acquisition de la société HAURAUNIZE.

L'emprunt souscrit le 1^{er} octobre 2008 d'un montant de 2 300 K€ par EMOVA Group auprès du Crédit Lyonnais

ainsi que celui souscrit auprès de la BRED le 14 novembre 2008 d'un montant de 2 300 K€ sont garantis par le nantissement de 60 000 actions de la société Hauraunize acquise par EMOVA Group.

EMOVA Group est caution de trois prêts souscrits par sa fille MAGIE FLORALE auprès de la BRED pour un montant de 268.653 €.

EMOVA Group est caution d'une facilité de caisse obtenue par sa fille MAGIE FLORALE auprès de la BRED pour un montant de 48.000 €.

EMOVA Group est caution d'un prêt souscrit par sa fille Monceau Fleurs auprès de la BRED pour un montant de 69.600 €.

Emova Group est caution de deux prêts souscrits par sa fille MONCEAU FLEURS EXPANSIONS auprès du CIC pour un montant de 434 919€.

Emova Group est caution d'un prêt souscrit par sa fille HAPPY EXPANSION auprès de la SOCIETE GENERALE pour un montant de 200 000€.

Engagements reçus des Filiales et autres sociétés

Abandon de Comptes Courant et de Créances accordées avec clause de retour à meilleure fortune :

La société EMOVA Group a constaté par actes sous seing privé en date du 30 septembre 2016 un abandon de Compte Courant et un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit des sociétés suivantes :

- Monceau Fleurs Italia pour un montant de 123.787,55 euros, « abandon du compte courant »,
- FLORIA Création pour un montant de 900.000,00 euros, « abandon de créances »,

Le retour à meilleure fortune est défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2040 (inclus), d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres des différentes filiales à hauteur du montant de leur capital social.

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini au paragraphe ci-dessus, les différentes participations s'engagent à réinscrire au crédit du compte courant de la société EMOVA Group dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleure fortune et jusqu'à concurrence de la somme abandonnée une somme égale à 5% du bénéfice net ci-dessus défini.

L'abandon de créance au profit de Monceau Fleurs Italia est devenu sans objet car la société a fait l'objet d'une TUP au cours de l'exercice.

Aucun nouvel abandon de créance n'a été consenti au 30 septembre 2019.

Engagements reçus 123 Invest et investisseurs privés

EMOVA Group a mis en place un partenariat avec 123 Investment pour la mise à disposition de véhicules

d'investissement souscrits par des investisseurs privés et ayant pour vocation d'investir dans des fonds de commerce sous les enseignes du Groupe (sous la forme de sociétés en commandite par actions) :

- RETAIL IDF OUEST – pour la reprise ou la création de magasins situés dans l'ouest de la région parisienne ;
- RETAIL PARIS EST - pour la reprise ou la création de magasins situés dans Paris Intra Muros.

123 Investment est gérant des véhicules investisseurs et EMOVA en assure la gestion quotidienne.

Au 30 septembre 2019 le véhicule RETAIL IDF OUEST comptait 12 magasins et RETAIL PARIS EST 3.

Une promesse unilatérale de vente d'actions a été conclue entre EMOVA Group et 123 Investment qui permet à EMOVA Group de bénéficier d'une option de rachat de chaque véhicule, exerçable du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Engagements reçus minoritaires BLOOM'S

Le 17 septembre 2018, la société EMOVA Group a acquis 58,35 % du capital de la société BLOOM'S, EMOVA Group est bénéficiaire de 2 promesses unilatérales de cession d'actions en date du 17 septembre 2018, telles que modifiées par lettres accord en date du 20 décembre 2019, lui permettant ainsi d'acquérir le solde du capital. Les promesses de ventes peuvent être exercées par le Bénéficiaire à tout moment entre le 1er novembre 2019 et le 31 mars 2020.

Rémunérations des dirigeants

- Les rémunérations ou avantages en nature versés par la Société aux mandataires sociaux durant l'exercice clos le 30 septembre 2019 sont présentés dans le tableau suivant :

(en €)	REMUNERATION FIXE ET PRIMES	AVANTAGE EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	TOTAL
M. Bruno BLASER Président du directoire	Néant	Néant	Néant	Néant
Autres membres du Directoire	Néant	Néant	Néant	Néant
M. Laurent PFEIFFER Président du conseil de surveillance	Néant	Néant	Néant	Néant
Autres membres du Conseil de Surveillance	Néant	Néant	Néant	Néant

Les mandataires sociaux d'EMOVA Group ne perçoivent aucune rémunération de la part de cette société. Ils sont également mandataires sociaux de la société EMOVA Holding qui leur verse une rémunération, celle-ci faisant ensuite l'objet d'une répartition et d'une refacturation à EMOVA Group dans le cadre du contrat d'animation et de prestation de services entre EMOVA Group et EMOVA Holding.

Les éléments de rémunération des mandataires sociaux, qui comprennent une part fixe et une part variable, sont soumis annuellement au vote du Comité de Surveillance de la Société EMOVA Holding. La part variable est intégralement basée sur la performance du Groupe et est appréciée sur la base de l'objectif d'EBITDA défini lors de l'établissement du budget annuel en début de chaque exercice.

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a attribué aux mandataires sociaux aucune option de souscription ou d'achat d'actions, ni titre de capital, ni titre de créance, ni titre donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titre de créance d'elle-même ou de sociétés contrôlées.

- Les rémunérations ou avantages en nature versés par les sociétés contrôlées par la Société aux membres du Directoire et/ou aux membres du Conseil de surveillance de la Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2019 sont les suivants :

(en €)	REMUNERATION FIXE ET PRIMES	AVANTAGE EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	TOTAL
M. Bruno BLASER Président du directoire	Néant	Néant	Néant	Néant
Autres membres du Directoire	Néant	Néant	Néant	Néant
M. Laurent PFEIFFER Président du conseil de surveillance	Néant	Néant	Néant	Néant
Autres membres du Conseil de Surveillance	Néant	Néant	Néant	Néant

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été versé aux mandataires sociaux par les sociétés contrôlées par la Société, aucune rémunération proportionnelle, ni option de souscription ou d'achat d'actions, ni titre de capital, ni titre de créance, ni titre donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titre de créance.

Aucun engagement de quelque nature que ce soit n'a été pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	51	
Agents de Maîtrise	7	
Employés	5	
Ouvriers		
Total	63	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Montant
Pensions et indemnités assimilées (PIDR)	270 835
Compléments de retraite pour personnel en activité	
Compléments de retraite et indemnités assimilés pour personnel à la retraite	
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité	
TOTAL	270 835

Les provisions pour Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) ne font pas l'objet d'une comptabilisation.

Les hypothèses utilisées sont les suivantes :

- Méthode rétrospective des unités de crédits projetées
- Taux de charges sociales : 45%
- Taux d'actualisation : 0,47 %

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La société EMOVA Group est la société mère du groupe consolidé.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social et Primes	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
La Générale des Végétaux	68 602	2 791 758	100%	1 530 000	1 530 000			6 679 694	1 247 233	
Happy Inc.	357 000	- 204 682	100%	9 711 100	1 592 377			598 793	- 399 884	
WHKS BV	18 000	- 25 541	100%					-	NC	
Monceau Fleurs	1 367 850	524 507	99.99%	7 639 034	7 639 034	284 913		1 984 635	18 079	
Hauraunize	1 200 000	1 767 409	100%	16 980 000	7 804 482			-	10 501	
Global BV (1)	120 500	NC	100%	120 500	0	487 178		-	NC	
Emova market Place	119 502	- 254 042	100%	119 502	119 502	3 680 400		6 840 439	- 311 506	
Emova Production	205 210	- 1 150 915	100%	504 576	504 576	383 620		1 108 824	- 447 206	
ANRH	1 292 241	- 1 940 629	100%	170 001	170 001	515 740		-	41 800	
Bloom's	720 574	- 1 090 841	58.35%	1 060 619	1 060 619	271 950		353 173	- 62 603	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
MFEF	1 802 110	- 1 005 511	29.24%	527 000	381 927	283 231		-	27 716	
Centrale D. Fleurs	177 220	470 748	33%	390 529	185 598	-		-	113 923	
Maison de Verdi	228 572	- 199 496	31.90%	319 973	-			-	41 427	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

(1) : Sociétés sans activité, en cours de liquidation